

DECISION DU BUREAU N°B51.22

Le Bureau de la Communauté de Communes du Pays de l'Ozon,

VU la délibération N° 2020-62-5.4 du 8 juin 2020 portant délégation de pouvoir du conseil communautaire vers le bureau communautaire et le Président de la CCPO en vertu des articles L. 5211-10 et L 2122-23 du CGCT,

VU l'accord cadre l'accord-cadre n°2021.16.00, notifié le 7 juin 2021 relatif à des travaux de voirie sur le territoire de la CCPO,

VU l'avenant 1 à l'accord-cadre n°2021.16.00, notifié le 27 juillet 2022 portant modification à la clause de révision des prix notamment la date d'application de la révision des prix ;

Considérant la décision N° B45.21 du 6 décembre 2021 attribuant à la société ROGER MARTIN AURA le marché n°2021.36.00 pour des travaux de réfection de voirie rue Revouy et rue Neuve ainsi que la création d'un plateau, route de Corbas à Saint Symphorien d'Ozon (marché subséquent n°6) pour un montant de 104 687 € HT soit 125 624.40 € TTC,

Considérant que la découverte d'une cuve souterraine sur le chantier contraint à élargir le périmètre de réfection des enrobés et à procéder à son remblaiement, Rue Neuve à Saint Symphorien d'Ozon,

Considérant cet avenant présente une incidence financière sur le montant total du marché à hauteur de 14 823.21 € HT soit 14.16% du montant du marché initial,

DECIDE

- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer l'avenant N°1 au contrat n°2021.36.00 conclu avec la société ROGER MARTIN AURA, située 254 chemin des Platières – 38670 CHASSE-SUR-RHÔNE,
- **DE DIRE** que le nouveau montant du marché s'élève à de 119 510.21 € HT soit 143 412.25 € TTC,
- **DE DIRE** que les crédits sont inscrits au BP 2022 de la CCPO au chapitre 23,

La présente décision sera inscrite au registre des délibérations et il en sera rendu compte à la prochaine séance du Conseil Communautaire.

St Symphorien d'Ozon,
Le 10/10/2022

Pierre BALLELIO
Président



Nicolas VARIGNY
1^{er} Vice-président



Michel BOULUD
2^{ème} Vice-président



Mireille BONNEFOY
3^{ème} Vice-président



Timotéo ABELLAN
4^{ème} Vice-président



Mattia SCOTTI
5^{ème} Vice-président



Jean Philippe CHONE
6^{ème} Vice-président



Mise en ligne le.....**11 OCT. 2022**
Certifiée exécutoire le.....**11 OCT. 2022**